

INFORMATIONS SUR LES SORTIES RAQUETTES HIVER 2023

Inscriptions, désinscriptions : sur le site <https://cors74.org/cors74>

Du samedi au lundi 18h précédant la sortie

(Dans cette plage horaire vous pouvez vous inscrire, désinscrire autant de fois que vous voulez)

Les personnes ayant souscrit le forfait 8 sorties sont inscrites **automatiquement** charge à elles d'annuler éventuellement leur inscription (avant le lundi 12h).

Important : sans désinscription, la sortie sera décomptée du forfait.

Une fois votre forfait épuisé, vous avez la possibilité de vous inscrire aux sorties suivantes sur le même site aux mêmes horaires, le coût de la sortie sera alors de 13 €. (Remarque le tarif affiché sur le site sera de 15€ mais c'est bien 13€ que vous aurez à régler).

Les personnes n'ayant pas souscrit le forfait s'inscrivent au coup par coup sur le même site aux mêmes horaires le coût sera alors de 15€.

Ramassage des participants :

Si 2 cars

- À Seynod, sur le parking de la Vallée (vestiaires du foot).
- À Annecy-le-Vieux, à l'Espace Rencontre (Les Glaisins), **en se garant à gauche en entrant et au plus loin de la zone goudronnée.**

Si 1 seul car

Au Parc des Sports Rue Baron Pierre de Coubertin

Les participants sont autorisés à rentrer dans l'un des cars après pointage par l'animateur responsable et (éventuellement) remise de leur chèque (Coup par Coup).

Déroulement des sorties :

Marche avec raquettes réglées et bâtons en bon état, sur des parcours en ligne AR ou en boucle, d'une durée d'environ 3 heures et avec des dénivelés de 200 à 400 mètres par groupes de niveaux différents.

La carte d'accès aux pistes de ski de fond reste à la charge de chacun.

Prévoir des chaussures propres et sèches pour le retour : pensez à nos chauffeurs qui entretiennent le car.

Consignes de sécurité :

La responsabilité engagée des animateurs nécessite une discipline de la part des participants. Ceux-ci devront se conformer strictement aux instructions données et sous aucun prétexte un participant ne peut quitter son groupe ou emprunter un itinéraire différent sans avertir l'accompagnateur.

Recommandation importante : pour parer à toute éventualité, chacun doit avoir dans son sac la carte Vitale, photocopie de la carte d'identité, une photocopie des ordonnances des traitements médicaux en cours, la licence FFRS à jour et un chèque bancaire vierge....

BONNE SAISON À TOUS

Vos animateurs

PS : Les chèques des forfaits seront encaissés la première quinzaine de janvier 2023. _